



Assemblée générale Réseau Rural de Martinique

Villa Chanteclerc, 8 février 2018





OUVERTURE OFFICIELLE

Nadine RENARD

***Présidente de la Commission Développement Agricole, Elevage et
Agro-transformation et Référente du Réseau Rural de Martinique***



Déroulé de la présentation

PLENIERE

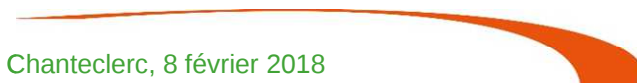
- 1 – Le Réseau Rural de Martinique en quelques mots**
- 2 – Présentation des actions mises en place en 2016-2017**
- 3 – Perspectives 2018**
- 4 – Les stratégies LEADER**
- 5 – Introduction des ateliers**

ATELIERS

- **Atelier 1 : Coopération LEADER**
- **Atelier 2 : Tourisme rural**



1 - LE RESEAU RURAL DE MARTINIQUE EN QUELQUES MOTS





1 - Le RRM en quelques mots

❑ POUR QUI ?

Plateforme d'échanges
ouverte à l'ensemble des acteurs du développement rural

❑ POUR QUOI ?

- Pour partager des expériences
- Pour favoriser l'implication de chacun dans la politique de développement rural
- Pour informer sur les dispositifs d'accompagnement
- Pour favoriser l'émergence de projets de développement partagés et durables

❑ OBJECTIFS

- o Contribuer aux réflexions, échanges et débats sur les territoires ruraux
- o Etre force de proposition pour les politiques de développement
- o Dynamiser les actions à l'échelle locale



1 - Le RRM en quelques mots

❑ COMMENT ?

Le Programme de Développement Rural de Martinique (PDRM) 2014-2020 prévoit :

- Son mode de gouvernance
- Ses objectifs
- Un financement FEADER de 100% au travers l'assistance technique

Le Réseau Rural de Martinique s'inscrit :

- Au sein du Réseau Rural Français
- Plus largement au sein du Réseau Rural Européen

1 - Le RRM en quelques mots

❑ COMMENT ?

=> Un mode de gouvernance

ASSEMBLÉE DU RÉSEAU RURAL DE MARTINIQUE

Instance politique

Ensemble des acteurs du Réseau Rural

Réunion annuelle

Présentation des travaux – Echanges
Concertation

COMITÉ DE PILOTAGE

Instance décisionnelle

Copilotes (CTM-Etat) + acteurs clés

Réunion 2 à 3 fois par an

Validation – Orientation
Analyse des avancées et des freins

CTM - DIRECTION DES FONDS EUROPÉENS

Animation-Coordination

RÉFÉRENT POLITIQUE DU RR

Mise en œuvre de la stratégie d'intervention



Assemblée générale du Réseau Rural de Martinique - Villa Chanteclerc, 8 février 2018



1 - Le RRM en quelques mots

❑ COMMENT ?

=> des objectifs et un plan d'actions

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Objectif 1 : Accroître la **participation des parties prenantes** à la mise en œuvre de la politique de développement rural

Objectif 2 : Améliorer la **qualité de la mise en œuvre** du PDR

Objectif 3 : **Inform**er le grand public et les bénéficiaires potentiels

Objectif 4 : **Favoriser l'innovation** (agriculture, production alimentaire, foresterie, zones rurales)

Action 1 – Mettre en place un **réseau d'accompagnement de proximité**

Action 2 – Mettre en place un **centre de valorisation des ressources** sur les territoires ruraux

Action 3 – Mettre en place des **cycles de réflexion thématiques**

Action 4 – Appuyer les GAL pour la mise en œuvre de projets de **coopération LEADER**

Action 5 – **Valoriser et capitaliser les expériences**

Action 6 – **Animer le PEI**

PLAN D'ACTIONS



1 - Le RRM en quelques mots

❏ COMMENT ?

=> des outils

- Un **répertoire d'environ 650 acteurs** du développement rural accessible en ligne
- Un **répertoire d'environ 260 acteurs du Partenariat Européen pour l'Innovation(PEI)**
- Un **répertoire des acteurs de l'accompagnement**

⇒ *Diffusion régulière de l'information sur le PDRM et le PEI*

- Un **bulletin de liaison**
- Une **page dédiée au Réseau Rural de Martinique**

sur le site Internet www.europe-martinique.com avec nos dossiers thématiques

1 - Le RRM en quelques mots

■ COMMENT ?

=> des outils

- Des plaquettes d'information pour mieux connaître les aides pour le développement rural



Assemblée générale du Réseau Rural de Martinique - V

- Des fiches de capitalisation d'expériences pour mieux partager et échanger



1 - Le RRM en quelques mots

❏ COMMENT ?

=> des outils

- Des rencontres thématiques

- *Pour partager des expériences*



- *Pour s'informer sur les dispositifs d'accompagnement*



1 - Le RRM en quelques mots

❑ COMMENT ?

=> des outils

- Des rencontres thématiques

➤ *Pour favoriser l'émergence de projets de développement partagés et durables*

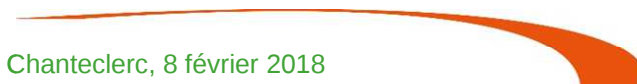


Assemblée générale du Réseau Rural de Martinique - Villa Chanteclerc, 8 février 2018



2 – LES ACTIONS MENEES

Période 2016 - 2017





2 – Les actions menées en 2016-2017

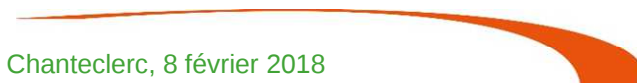
❑ ACTIONS TRANSVERSALES

Pour faciliter l'accès à l'information sur le développement rural :

- Diffusion de l'**information relative au PDRM et au PEI**
- **Brochure sur les aides européennes et régionales** pour le développement rural
- **Document de synthèse des mesures PDRM** favorisant le développement de l'agro-écologie

Pour faciliter la mise en réseau des acteurs :

- Elaboration de trois **bulletins de liaison**
- Elaboration d'une **base coopération commune aux GAL des DOM**
- Contribution à la mise en place du **Réseau Info Europe**





2 – Les actions menées en 2016-2017

☐ ACTIONS THEMATIQUES

GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

- **Atelier visite Jardins Partagés** le 6 juillet 2017
- Proposition pour la rédaction d'AAP au titre de la mesure coopération du PDRM
 - visant à **consolider et développer les marchés de producteurs**
 - visant à **coopérer entre les acteurs des secteurs agricole et alimentaire**
- Réunion d'échanges sur les **systèmes alimentaires territoriaux**



2 – Les actions menées en 2016-2017

❑ ACTIONS THEMATIQUES

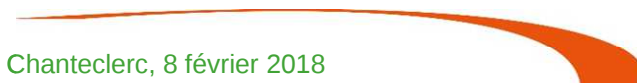
TOURISME RURAL

- **Encadrement d'une stagiaire** en « Master Gestion des territoires et développement local » de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 d'avril à juillet 2017

Mise en place d'une plateforme « centre de ressources documentaires sur le tourisme rural en Martinique » : contexte, enjeux et limites



3 – PERSPECTIVES 2018





3 – Perspectives 2018

☐ TROIS AXES THEMATIQUES

1. **Tourisme rural : des outils pour la mise en réseau des acteurs**
2. **Rencontre interDOM Coopération LEADER**
3. **Systèmes alimentaires territoriaux : enjeux et perspectives**

☐ FOCUS SUR L' APPEL A PROJETS « MOBILISATION COLLECTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL »

Appel à projets lancé par le réseau rural français



3 – Perspectives 2018

☐ TROIS AXES DE TRAVAIL

Axe 1 - Tourisme rural

En collaboration avec l'Université des Antilles
et de Laval (Québec)

Action 1 : 1^{er} Atelier d'échanges en fin de matinée

Action 2 : « Information – Formation. Quels outils pour la mise en réseau des acteurs ? »

- **Sensibiliser** les élus et les acteurs du développement
- **Bénéficier de retours d'expériences** d'autres territoires
- **Identifier les freins et les besoins** pour mettre en place ce type de projet

Action 3 : « Expérimentation d' un embryon de réseau d'acteurs du tourisme rural sur 24 mois »

Action envisagée, à valider en Comité de pilotage



3 – Perspectives 2018

☐ TROIS AXES DE TRAVAIL

Axe 2 – Coopération LEADER

Action « Rencontre inter - DOM Coopération LEADER »

- **Sensibiliser les Groupes d'Actions Locales (GAL)**
- **Former les animateurs de GAL et les potentiels bénéficiaires** aux différentes étapes d'un projet de coopération LEADER
- **Favoriser l'émergence de projets de coopération**
- **Partager des expériences** entre territoires expérimentés et non expérimentés
- **Accompagner les territoires** dans l'identification d'actions de coopération



3 – Perspectives 2018

☐ TROIS AXES DE TRAVAIL

Axe 3 – Systèmes alimentaires territoriaux

En collaboration avec la DAAF
et l'Association Terres en Villes

Action « Rencontre : Formation-Sensibilisation aux Projets Alimentaires Territoriaux »

- Sensibiliser les élus et les acteurs du développement
- Partager des expériences
- Identifier les freins et les besoins pour mettre en place ce type de projet
- Proposer des pistes d'orientation / d'accompagnement pour aller plus loin



3 – Perspectives 2018

❑ FOCUS SUR L' APPEL À PROJETS « MOBILISATION COLLECTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL »

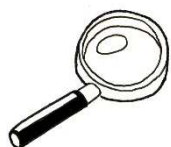
Un premier appel à projets lancé en 2015 par le réseau rural français :

- **150 structures impliquées**
- **15 projets** portés par des têtes de réseaux nationales :
 - Terres de liens – UNCPIE – INRA – FNCUMA – ACTA – ITAB – MRJC
 - Terres en Villes – AFAF – l'Atelier Paysan – CIRAD – SUACI
- **5 thématiques ciblées :**
 - agro-écologie
 - gouvernance alimentaire locale
 - lien urbain – rural
 - économie circulaire
 - économie sociale et solidaire



3 – Perspectives 2018

❑ FOCUS SUR L' APPEL À PROJETS « MOBILISATION COLLECTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL »



Zoom sur deux projets MCDR réalisés

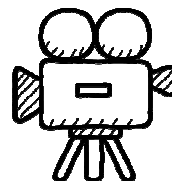
- ✓ Développer l'entrepreneuriat agricole des personnes non issues du milieu agricole pour répondre aux enjeux de renouvellement des générations agricoles

Projet porté par la CIAP 44

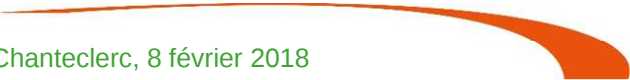
- ✓ L'innovation par les usages, un moteur pour l'agro-écologie et les dynamiques rurales

Projet porté par l'Atelier Paysan

Vidéos DEAPNA et USAGES



Assemblée générale du Réseau Rural de Martinique - Villa Chanteclerc, 8 février 2018





3 – Perspectives 2018

❑ FOCUS SUR L' APPEL À PROJETS « MOBILISATION COLLECTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL »

Un second AAP ouvert du 4 janvier au 16 avril 2018



Thématiques larges : activités agricoles, sylvicoles et non agricoles en milieu rural

Caractéristiques formelles des projets attendus :

- Caractère partenarial du projet
- Echelle nationale ou inter-régionale
- Répondre aux 4 enjeux du réseau rural français

Pour en savoir plus :

<https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-projets-soutenus-par-le-rnn>



ECHANGES



4 - LES STRATÉGIES LEADER*

Présentation faite par les animatrices des 3 Groupes d'Actions Locales

Brigitte FIRMIN GUION, Espace Sud

Nicole BALAIR, CACEM

Méliana GUINOT, Cap Nord

*Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale



4 - Les stratégies LEADER

3 Groupes d'Actions Locales (GAL) portés par les 3 Communautés d'agglomérations :

☐ **GAL Sud Martinique, porté par l'Espace Sud**

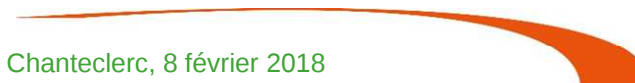
« Pour un tourisme rural intégré à une économie de proximité »

☐ **GAL CACEM, porté par la CACEM**

« Rurbactivités 2014-2020 - Le territoire Centre : des espaces qui relient les Hommes »

☐ **GAL Nord Martinique, porté par Cap Nord**

« Connaitre et accompagner les agriculteurs, piliers de la vie rurale du Nord »





La Stratégie Locale de Développement LEADER 2014-2020 : Des fonds dédiés au développement rural



Assemblée générale du Réseau Rural de Martinique - Villa Chanteclerc, 8 février 2018



L'approche LEADER: Définition

Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

- ▶ **Stratégie locale de développement** dédiée aux territoires ruraux, financée par le Fonds Européen Agricole et de Développement Rural (**5 % FEADER => LEADER**)
- ▶ **Objectif** : mobiliser les forces vives, et les ressources pouvant contribuer au processus de développement du territoire
- ▶ **Méthode** : créer des partenariats avec le secteur public, le secteur privé et la société civile
- ▶ **Outil** : Groupe d'action locale (GAL)
- ▶ Une réelle démarche de développement local, au-delà de l'agriculture



L'approche LEADER: Architecture

Stratégie Europe 2020

Croissance intelligente, durable et inclusive

EUROPE

« Cadre Stratégique Commun » (CSC)

traduit la stratégie UE 2020 autour de 11 objectifs thématiques communs

ETAT

« Contrat de partenariat »

Décline l'utilisation prévue des fonds pour réaliser les objectifs de la stratégie UE 2020

REGION /
CTM

« Programmes Régionaux »

(PO FEDER/FSE- FEAMP – PDR avec le FEADER...)

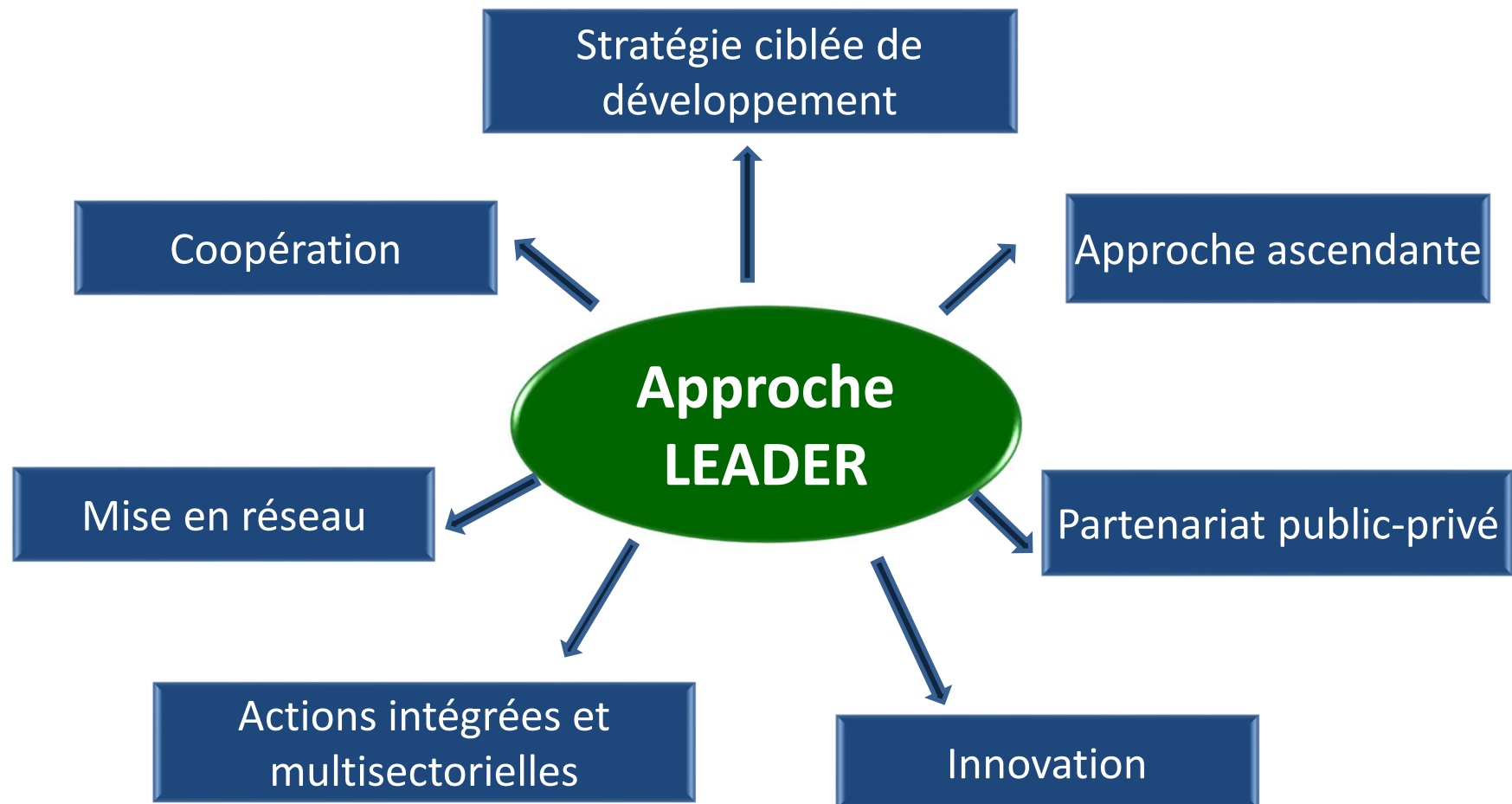
TERRITOIRE =
3 EPCI de Martinique

« Approches territoriales intégrées »

Stratégies locales de développement LEADER



L'approche LEADER: 7 principes



L'approche LEADER: l'organisation territoriale

Le Groupe d'Action Locale - GAL

Un
territoire



Un Comité de
Programmation
(Public-Privé)



Une équipe
technique
dédiée



Une stratégie ciblée, un
plan de développement et
une enveloppe pour
mettre en œuvre des
projets de développement
(UE, régional et local)



Plusieurs objectifs : dynamiser l'économie locale, développer une offre de services novatrice, aider les filières locales, etc.

La CTM est autorité de gestion



La Stratégie Locale de Développement LEADER 2014-2020 de l'Espace Sud

« Pour un tourisme rural intégré à une
économie de proximité »



Assemblée générale du Réseau Rural de Martinique - Villa Chanteclerc, 8 février 2018

Le territoire du Gal Sud Martinique

❑ Périmètre LEADER = 409 km²

CAESM = 121 511 hab.

Il couvre :

► L'intégralité des communes suivantes:

- ❑ Les Anses- d' Arlet
- ❑ Le Diamant
- ❑ Ducos
- ❑ Le François
- ❑ Le Marin
- ❑ Rivière-Pilote
- ❑ Rivière-Salée
- ❑ Sainte-Anne
- ❑ Sainte-Luce
- ❑ Le Vauclin
- ❑ Le Saint-Esprit
- ❑ Les Trois-îlets





Une stratégie LEADER partagée qui...

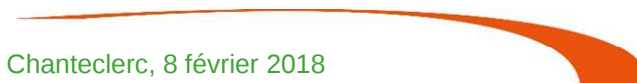
S'inscrit dans la poursuite des efforts engagés dans la programmation 2007-2013 en ciblant les champs d'intervention permettant de répondre aux besoins du territoire

Objectifs stratégiques :

Développer une offre de tourisme rural et de nature, complémentaire du tourisme balnéaire déjà bien établi sur le territoire.

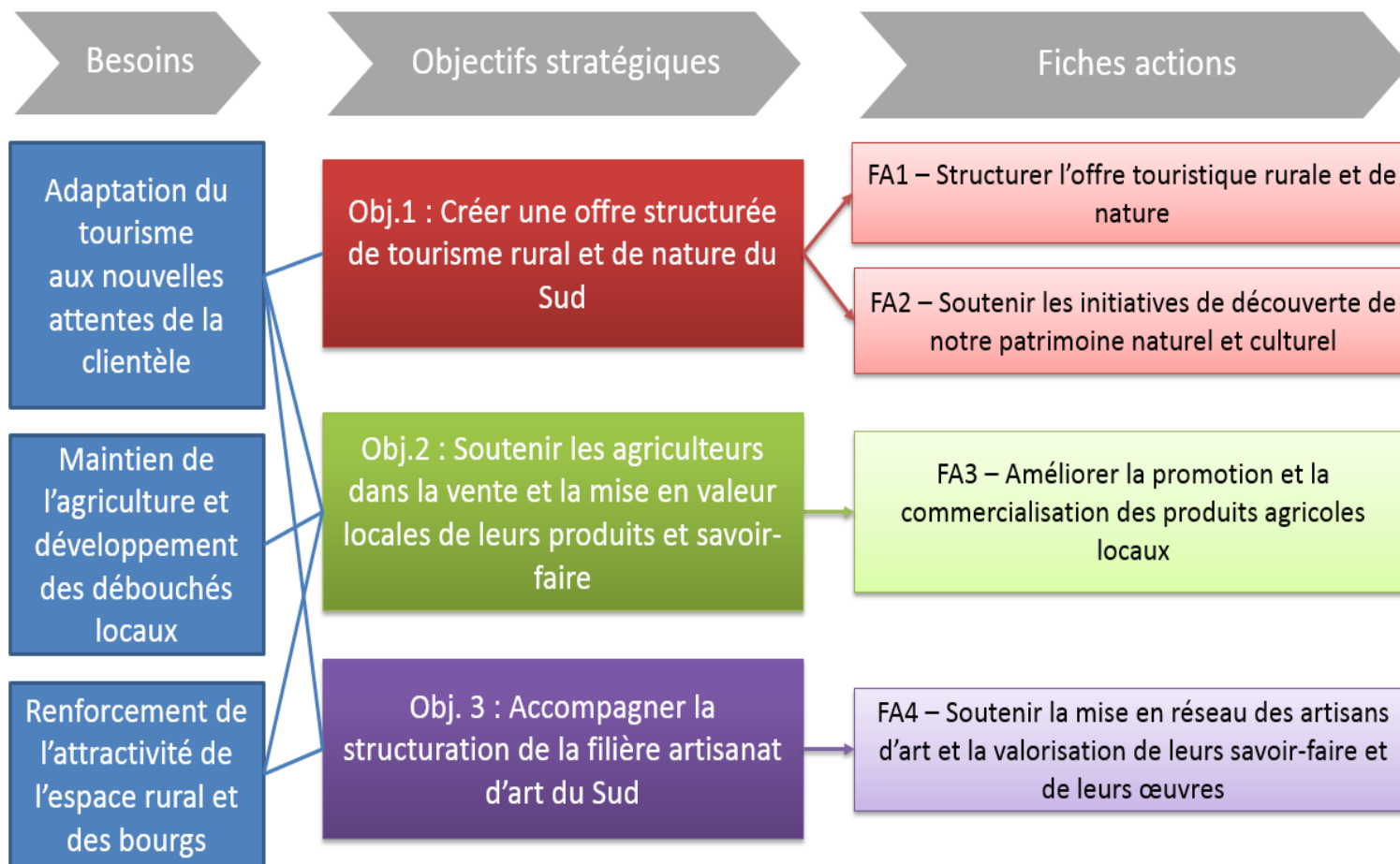
Conforter l'agriculture via le soutien à la commercialisation et la mise en valeur des productions agricoles et savoir-faire locaux.

L'artisanat d'art vient compléter la combinaison afin de renforcer l'attractivité du territoire.





Pour un tourisme rural intégré à une économie de proximité



Objectif 1 :
Créer une offre structurée de tourisme rural et de nature du Sud

Fiche action 1 :
Structurer l'offre touristique rurale et de nature
Part FEADER: 177 924 €

Types d'opérations éligibles:

Investissements collectifs dans le cadre de :

- Définition d'une stratégie touristique rurale et de nature du Sud ;
- Mise en réseau et accompagnement des acteurs touristiques :
 - Elaboration d'une charte graphique et d'une signalétique commune;
 - Elaboration d'une charte des acteurs touristiques du territoire du type guide des bonnes pratiques (modalités d'accueil, niveau des prestations) ;
- Développement d'outils collectifs de communication et de promotion touristique : sites internet, applications mobiles, films de promotion, plaquettes et affiches.

Sont inéligibles : les activités liées au nautisme, à la pêche, la mer et l'hébergement



Objectif 1 :
Créer une offre structurée de tourisme rural et de nature du Sud

Fiche action 2 :
Soutenir les initiatives de découverte de notre patrimoine naturel et culturel
Part FEADER: 462 964 €

Types d'opérations éligibles:

Investissements individuels et collectifs

- Développement et création d'activités et de circuits récréatifs, de loisirs et/ou de découverte des sites emblématiques et patrimoniaux : sentiers pédestres, sentiers botaniques
- Création de petits centres culturels

Animation et promotion

- Mise en place d'animations culturelles itinérantes;
- Organisation de manifestations d'envergure et/ou innovantes ;
- Actions de promotion individuelles d'activités touristiques rurales ou de nature.



+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité

Sont inéligibles : les activités liées au nautisme, à la pêche, la mer et l'hébergement

Objectif 2 : Soutenir les agriculteurs dans la vente et la mise en valeur locales de leurs produits et savoir-faire

Fiche action 3 : Améliorer la promotion et la commercialisation des produits agricoles

Part FEADER: 517 431 €

Types d'opérations éligibles :

Investissements individuels et collectifs

- Création de points de vente individuels et collectifs de produits agricoles locaux;
- Mise en place de services de livraison de produits agricoles ;
- Accueil au niveau des exploitations et découverte des pratiques et produits;
- Création ou développement de petites unités de transformation
- Accompagnement à la mise en œuvre de processus innovants de petites unités de transformation ;
- Accompagnement des producteurs dans des démarches de différenciation



Animation et promotion

- Actions de communication, de promotion et mise en réseau, et investissements matériels ;
- Mise en place et développement de marchés associatifs ;
- Manifestations d'envergure pour la valorisation des produits.

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité (sauf agroalimentaire)



Objectif 3 :
Accompagner la structuration de la filière artisanat d'art du sud

Fiche-action 4 : Soutenir la mise en réseau des artisans d'art et la valorisation de leurs savoir-faire et de leurs œuvres

Part FEADER: 261 440 €

Types d'opérations éligibles :

Investissements individuels et collectifs

- Construction d'espaces valorisant l'artisanat d'art
- Mise en valeur de la zone de travail et des produits en vue de l'accueil de visiteurs
- Acquisition de matériel et réalisation de travaux d'aménagement pour la production d'objets d'artisanat d'art

Animation et promotion

- Création de circuits de découverte de l'artisanat d'art sur le territoire ;
- Mise en place de manifestations d'envergure ;
- Mise en place d'un label pour l'artisanat d'art ;
- Elaboration d'outils de communication pour le promotion de l'artisanat ;
- Mise en réseau pour la création de circuits sur le territoire.

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité





Les principes de sélection

Principes communs à plusieurs fiches (exemples)

- Implication et mise en réseau des acteurs
- Mobilisation des outils TIC
- Caractère innovant
- Retombées économiques (création d'emploi, valeur ajoutée)
- Insertion dans des démarches de différenciation ou qualification des produits
- Dimension intercommunale et multithématique (sports de nature, activités culturelles, découverte du patrimoine naturel, etc.)

FICHE COOPERATION

Part FEADER: 65 500 €

Les projets de coopération doivent répondre à la stratégie du GAL et peuvent être mis en œuvre avec des GAL situés à proximité (Martinique, Antilles-Guyane), dans l'hexagone, dans d'autres pays de l'UE.

Trois types d'actions

- Les actions préalables, pour co-construire le projet;
- Les actions communes de coopération, pour réaliser le projet ;
- Les actions locales, liées aux actions communes mais se déclinant de manière spécifique à l'échelle de chaque territoire impliqué.

(Ex. : Réalisation de supports techniques et de communication, Création d'outils communs, Actions d'animation, échanges d'expériences...)

FICHE COOPERATION	
Types d'opérations proposées	Taux d'aide
• Échanges de pratiques et d'expérience (organisation de rencontres), • Réalisation de supports techniques et de communication ou de synthèse des expériences et leur diffusion, • Création d'outils communs, • Actions d'expérimentation et de recherche, dont projets pilotes • Actions d'animation nécessaires aux phases de préparation, mise en œuvre et suivi des projets. Les thématiques d'intervention et actions associées suivantes sont envisagées pour le (GAL SUD) : • Structurer l'offre touristique rurale et de nature ; • Soutenir les initiatives de découverte de notre patrimoine naturel et culturel; • Améliorer la promotion et la commercialisation des produits agricoles • Soutenir la mise en réseau des artisans d'art et la valorisation de leurs savoir-faire et de leurs œuvres	Taux Maximum d'Aide Publique : 90 % selon la nature du bénéficiaire, le type de projet et le régime d'aide appliqué, Taux de cofinancement FEADER : 85 % de la dépense publique totale Cout total maximum du projet : 85 500 € Cout total minimum du projet : 5 000 €
	Principes de sélection
	Caractère innovant de la démarche Plus-value du projet apportée par la coopération Mise en réseau Nombre d'acteurs impliqués dans le projet Démarche durable Projets multisectoriels/multithématiques Retombées économiques Caractère transposable et reproductible Les critères des fiche-actions seront également étudiés.

Maquette budgétaire (part FEADER)

Plan d'actions

Objectif 1 :
Créer une offre structurée de tourisme rural et de nature du sud

FA 1 : Structurer l'offre touristique rurale et de nature

177 924€

FA 2 : Soutenir les initiatives de découverte de notre patrimoine naturel et culturel

462 964€

Objectif 2 :
Soutenir les agriculteurs dans la vente et la mise en valeur locales de leurs produits et savoir-faire

FA 3 : Améliorer la promotion et la commercialisation locales des produits agricoles

517 431€

Objectif 3 :
Accompagner la structuration de la filière artisanat d'art du sud

FA 4 : Soutenir la mise en réseau des artisans d'art et la valorisation de leurs savoir-faire et de leurs œuvres

261 440€

Objectif transversal:
Répondre à tous les objectifs du prog. du Gal sud

FA 5 Coopération : Mettre en œuvre différemment certains projets ou en augmenter les retombées en trouvant de nouveaux partenaires sur d'autres territoires.

65 508 €

Montant total Actions
2 306 876 €
Avec une part de FEADER de
1 485 167 €

EXEMPLES DE PROJETS FINANCES SUR LA PROGRAMMATION 2007- 2013

Développement des circuits courts

Création d'un atelier de transformation de manioc – François /**Raymond RIJO**,
agriculteur



Coût total : 30 908 €

Aménagement d'un restaurant
basé sur concept
approvisionnement direct –
Sainte-Luce – **Pura Vida**



Coût total : 64 503 €



EXEMPLES DE PROJETS FINANCES SUR LA PROGRAMMATION 2007- 2013

Valorisation de l'artisanat d'art et traditionnel

Création aménagement d'un atelier art plastique & design - Diamant/ Marie-Annick TOULA



Coût total : 107 149 €



Coût total : 14 605 €

Aménagement boutique et atelier poterie – Trois Ilets/ Art'Gil



LA STRATEGIE LEADER 2014-2020 du Groupe d'Action Locale de la CACEM

RURBACTIVITES 2014-2020:
« Le territoire Centre: Des espaces qui relient les Hommes »



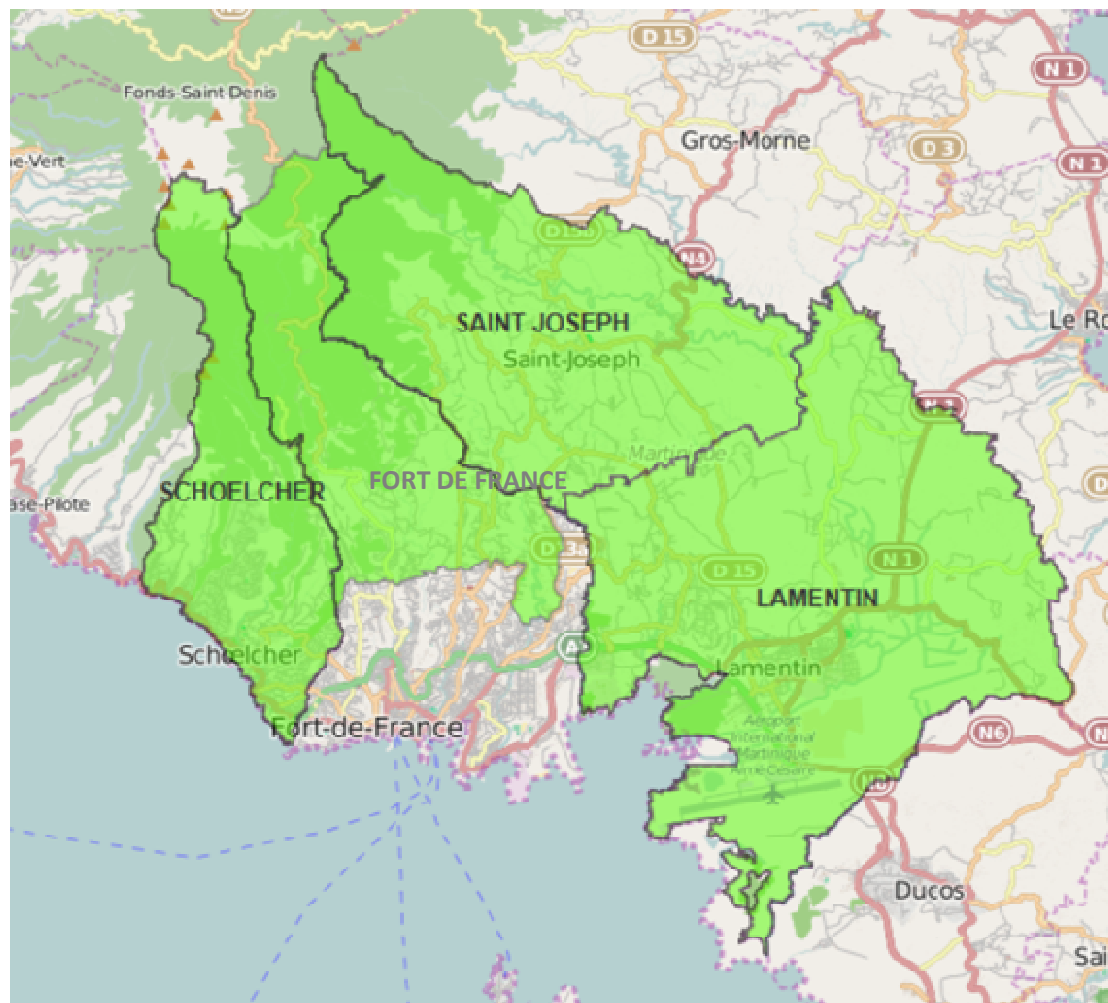


Le territoire LEADER du GAL CACEM

Périmètre LEADER = **153,5 km²**
Soit 99 000 hab.

Il couvre :

- ▶ L'intégralité des communes de Saint-Joseph, du Lamentin et de Schoëlcher;
- ▶ Fort-de-France, sur les quartiers de : Moutte, Redoute côté droit, Redoute côté gauche, Montgérald, Beauséjour, Jambette, Rivière l'Or, Ravine Vilaine, Rodate, Tivoli, Balata côté droit, La Médaille, Haut de Didier, Fontaine Didier et Morne Coco.



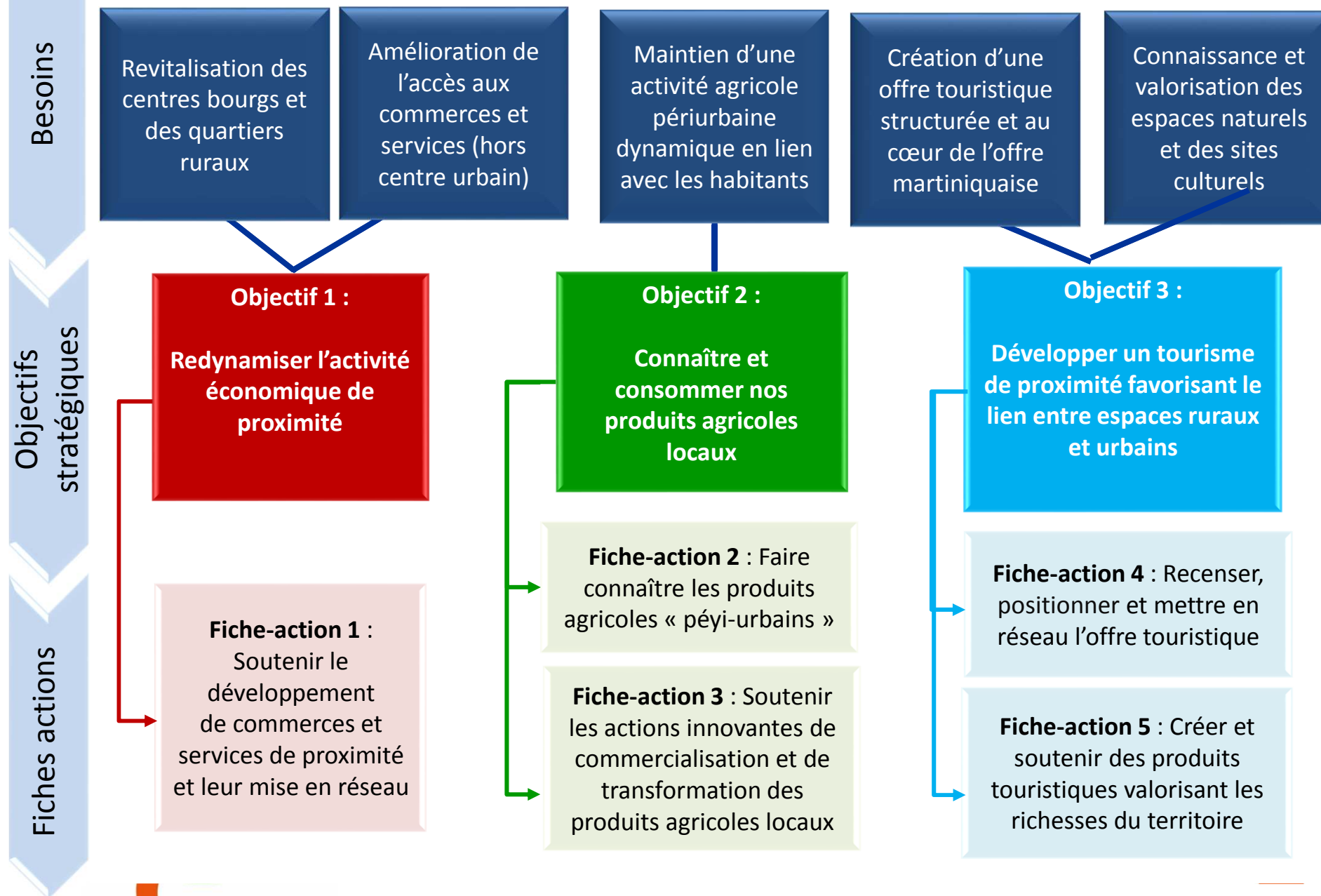


La stratégie LEADER du GAL CACEM...

- ▶ **S'inscrit dans le prolongement du programme LEADER 2007-2013 autour du lien urbain-rural**
- ▶ **Est entrée sur la recherche de proximité entre les espaces et les acteurs**
- ▶ **Vise à accompagner le développement d'actions génératrices de liens entre les habitants du territoire Centre à travers 3 objectifs :**
 1. **Le développement économique de proximité** dans les centres bourgs pour en faire des relais de vie et d'économie en complémentarité de l'agglomération urbaine,
 2. **Le confortement de l'agriculture périurbaine** dans l'agglomération Centre et dans les habitudes alimentaires en rapprochant les producteurs des consommateurs,
 3. **Et la promotion d'une approche cohérente du tourisme** sur le Centre, complémentaire des sites majeurs de Martinique.

OBJECTIF STRATEGIQUE : soutenir l'enrichissement mutuel des espaces ruraux et urbains du Centre, pour favoriser l'équilibre social, économique et environnemental de l'ensemble du territoire

RURBACTIVITES 2014-2020 : « Des espaces qui relient les Hommes »



Objectif 1 :

Redynamiser l'activité économique de proximité des bourgs et quartiers ruraux du Centre

Fiche action 1 / FA1 : Soutenir le développement de commerces et services de proximité et leur mise en réseau

Secteurs d'activités concernés: commerce, artisanat et services

Exemple de types d'opérations éligibles:

Investissements individuels ou collectifs dans le cadre de :

Création, maintien, modernisation et transmission de microentreprises de proximité, sédentaires ou itinérantes, points multiservices dans les quartiers;

Animation et promotion collective :

- Etude de revitalisation et d'attractivité;
- Actions collectives de structuration de l'offre économique : mise en réseau, réflexions thématiques entre acteurs, calendrier de manifestations ;
- Actions de communication et manifestations innovantes d'envergure autour du commerce et de l'artisanat (supports de communication pour la promotion des commerces et services du territoire : DVD, films courts, sites internet, applications mobiles, brochures, signalétique commune des commerces et services du territoire)

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité



Objectif 2 : Connaître et consommer nos produits agricoles locaux

Fiche action 2/FA 2 : Faire connaître les produits agricoles « Péyi-urbains »

Secteur d'activité concerné : Agriculture

Types d'opérations éligibles :

- Création de jardins partagés, jardins familiaux et jardins créoles;
- Visites découvertes et petite restauration à la ferme;
- Actions de sensibilisation à l'alimentation auprès de publics cibles, outils et activités pédagogiques autour des produits locaux (ateliers culinaires);
- Manifestations d'envergure non commerciales pour la valorisation des produits (journée du goût...);
- Elaboration de films documentaires sur l'activité agricole, les produits locaux

+ Aide au démarrage pour les agriculteurs



Objectif 2 : Connaître et consommer nos produits agricoles locaux

Fiche action 3/FA3 : Soutenir les actions innovantes de commercialisation et de transformation des produits locaux

Secteurs d'activités concernés: Agriculture et agro-transformation

Types d'opérations éligibles :

Commercialisation et promotion commerciale:

- Livraison de produits locaux aux particuliers, entreprises : paniers ou plateforme virtuelle de commercialisation/distribution;
- Initiatives de récolte, points de vente à la ferme dans un objectif de vente directe;
- Actions de promotion d'activités de commercialisation innovante;
- Manifestations commerciales innovantes d'envergure pour la valorisation des produits locaux
- Actions de promotion et d'information visant la mise en réseau des agriculteurs et des restaurateurs au sens large : réunions d'information, forum et sites internet, applications internet

+ Aide au démarrage

Transformation:

Etudes, projets de recherche et investissements matériels pour des microprojets de transformation et de valorisation de produits locaux :

- Traitement, conservation, valorisation de produits locaux alimentaires et non alimentaires dans le cadre de projets de transformation primaire (jus de fruits, liqueurs, confitures, confiseries, épices, objets divers)
- Innovations au sein des activités agricoles par la transformation « simple » (ex. : conditionnement) ou élaborée
- Valorisation des biomolécules (cosmétique, nutrition, pharmacopée)
- Valorisation des co-produits (déchets agricoles)



Objectif 3 : Développer un tourisme de proximité favorisant le lien entre espaces ruraux et urbains

Fiche-action 4/FA4 : Recenser, positionner et mettre en réseau l'offre touristique

Secteur d'activité concerné : Tourisme

Types d'opérations éligibles :

Connaissance/Positionnement :

- Recensement et référencement de l'offre touristique de proximité sur le Centre : acteurs, produits, sites et potentialités touristiques;

Mise en réseau - Promotion/valorisation :

- Développement d'outils de communication touristique (signalétique touristique globale...) ;
- Actions collectives d'information et de communication sur les démarches de labellisation des produits touristiques;
- Actions de valorisation collective du patrimoine du territoire en s'appuyant sur la mise en réseau des acteurs touristiques et de leurs partenaires (circuits de découverte de sites touristiques des quatre communes du territoire, animations thématiques et manifestations communes autour du patrimoine naturel et culturel...)



Objectif 3 : Développer un tourisme de proximité favorisant le lien entre espaces ruraux et urbains

Fiche-action 5/FA5 : Créer et soutenir des produits touristiques valorisant les richesses du territoire

Secteur d'activité concerné : **Tourisme**

Types d'opérations éligibles :

- Création et modernisation d'équipements touristiques et de loisirs publics et privés;
- Circuits de découverte du patrimoine naturel et culturel, visites guidées (parcours éducatifs et culturels), du patrimoine architectural (vestiges, anciennes usines), du nom de rues des communes, touristiques thématiques courts, projets de mobilité douce, parcours touristiques à l'échelle de l'intercommunalité structurés autour de points de vue et/ou sites d'intérêt majeurs, parcours santé etc.
- Mise en valeur à petite échelle de sites historiques et patrimoniaux;
- Création d'espaces d'exposition artistique;
- Produits d'écotourisme.

+ Aide au démarrage





Bénéficiaires

- Micro ou petites entreprises au sens communautaire
- Associations ou fédérations d'associations LOI 1901
- Agriculteurs et groupements agricoles
- Coopératives
- Fondations (catégorie juridique de l'INSEE)
- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Établissements Publics
- Chambres consulaires
- Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM)
- Bailleurs sociaux
- Offices de tourisme



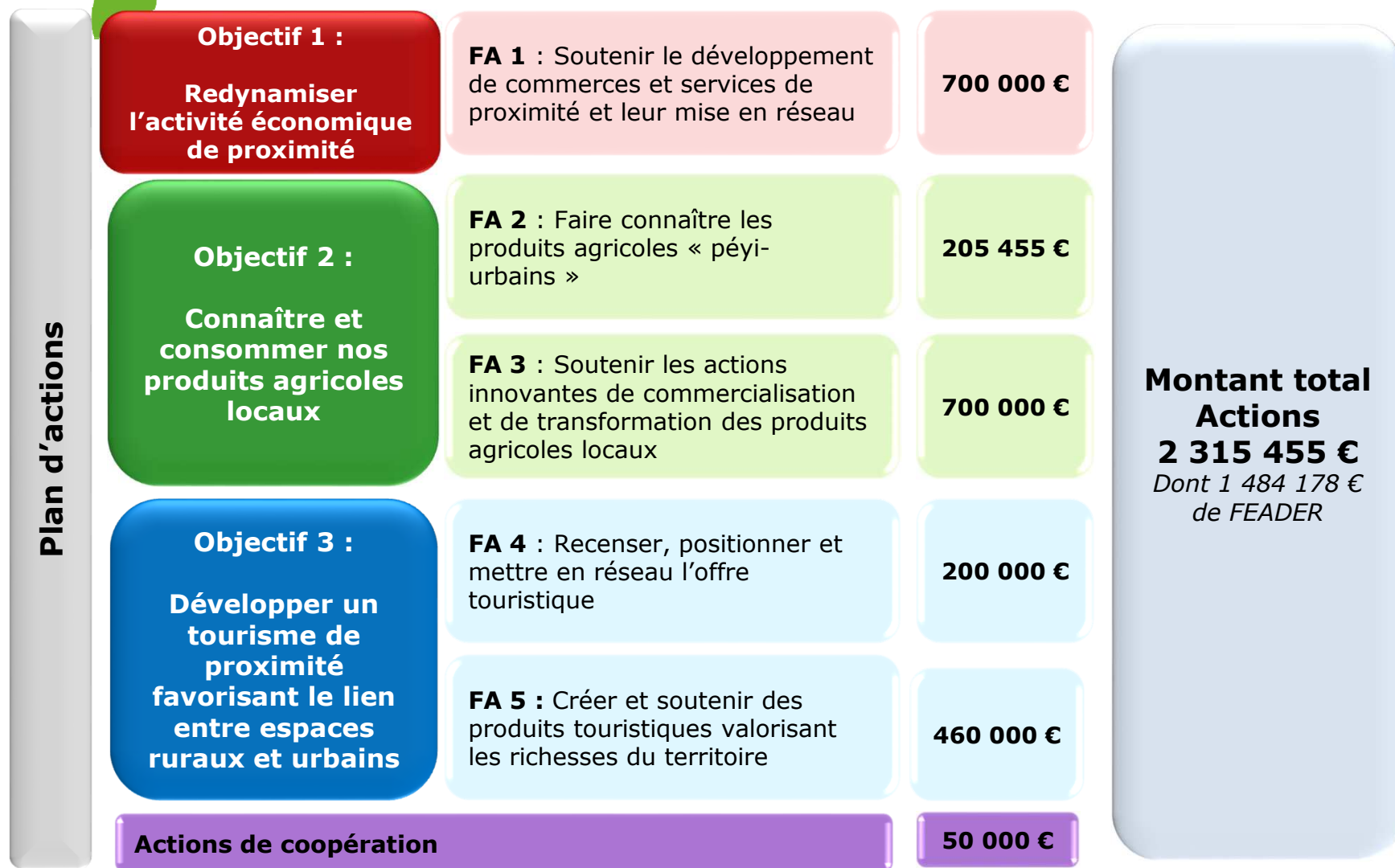
Quelques principes de sélection

- ▶ **Les dossiers de demande de subvention sont réceptionnés dans le cadre d'appels à projets ou au fil de l'eau à la cellule LEADER de la CACEM**
- ▶ **Les projets sont ensuite sélectionnés** selon des principes et critères de sélection transparents, spécifiques à chaque fiche action. Les critères permettent d'attribuer une note au projet. Seuls les projets ayant atteint une note minimale sont sélectionnés.

Exemples de principes de sélection:

- Création ou maintien d'emplois
- Dimension environnementale
- Projets portés au bénéfice des populations fragiles ou avec celles-ci
- Dimension innovante
- Dimension collective et partenariale des actions
- Projets favorisant le lien intergénérationnel
- Valeur ajoutée du projet pour le territoire
- Accessibilité tout public

Maquette budgétaire prévisionnelle



La Stratégie Locale de Développement LEADER 2014-2020 de CAP Nord Martinique

« Connaître et accompagner les agriculteurs,
piliers de la vie rurale du Nord »





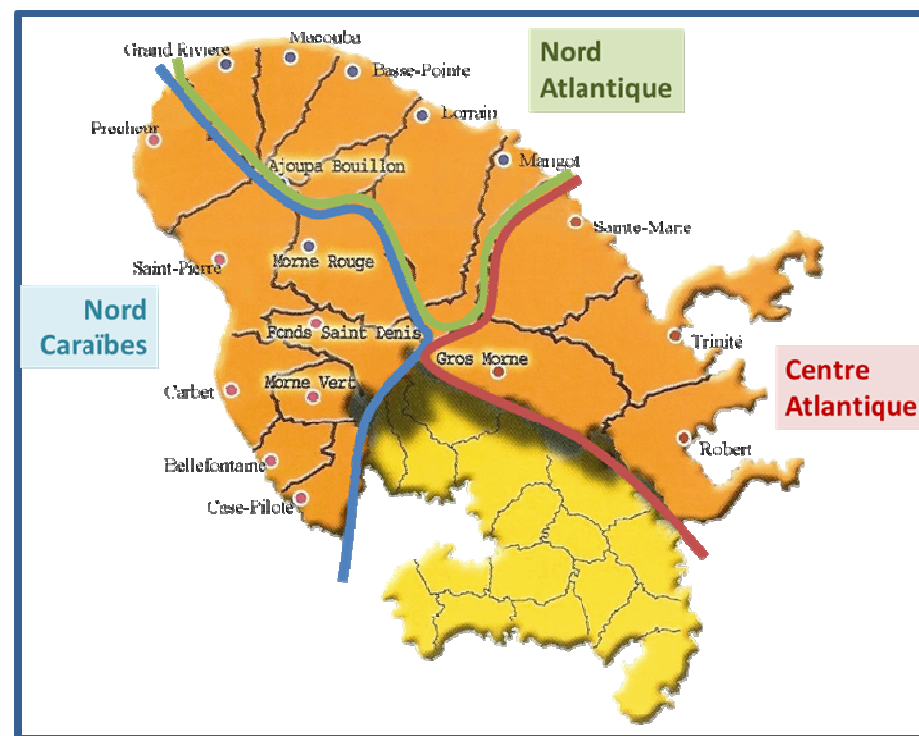
Le territoire du GAL NORD LEADER

Périmètre LEADER = Périmètre CAP Nord = **105 978 hab.**

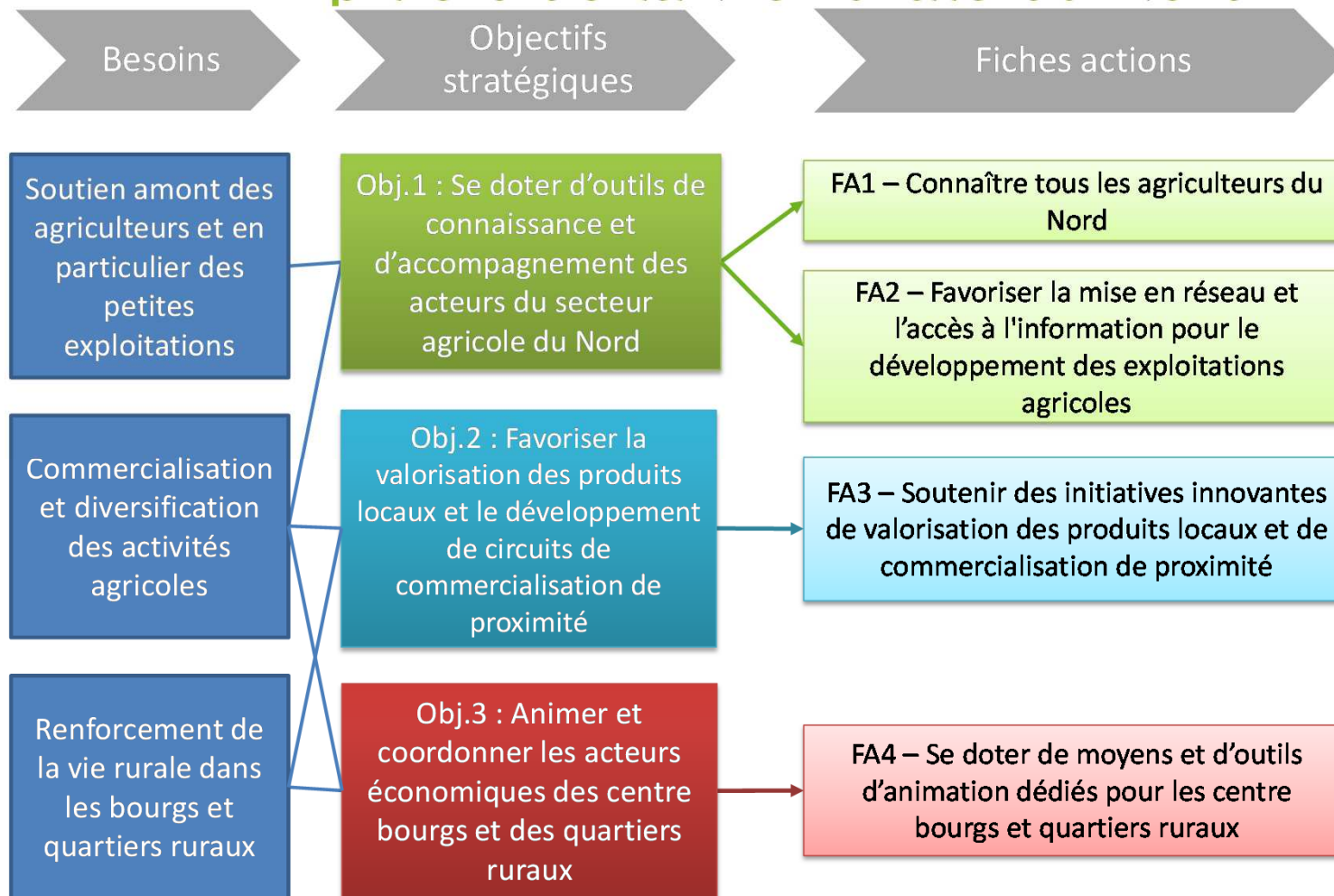
Il couvre :

► L'intégralité des communes suivantes:

- Ajoupa-Bouillon
- Basse-Pointe
- Bellefontaine
- Case-Pilote
- Fonds-Saint-Denis
- Grand-Rivière
- Gros-Morne
- La Trinité
- Le Carbet
- Le Lorrain
- Le Marigot
- Le Morne-Rouge
- Le Morne-Vert
- Le Prêcheur
- Le Robert
- Macouba
- Saint-Pierre
- Sainte-Marie



Connaître et accompagner les agriculteurs, piliers de la vie rurale du Nord





Objectif 1 :

**Se doter d'outils de connaissance et d'accompagnement des acteurs
du secteur agricole du Nord**

Fiche action 1 :

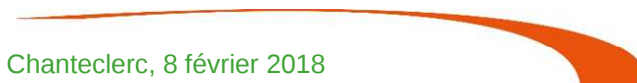
Connaître tous les agriculteurs du Nord – 178 500€(de FEADER)

Secteurs d'activités concernés : Agriculture

Types d'opérations éligibles :

Investissements collectifs

- **Recensement des exploitations et des exploitants agricoles des communes du territoire du GAL Nord Martinique (localisation des exploitations, synthèse des pratiques culturelles...)**
- **Création d'une base de données partagée, dynamique et évolutive (outil multimédia ou autres)**
- **Définition d'un plan d'action opérationnel pour proposer des actions d'information, de mise en réseau et de mutualisation adaptées aux besoins du monde agricole et aux potentialités de développement.**



Objectif 1 :
**Se doter d'outils de connaissance et d'accompagnement des acteurs
du secteur agricole du Nord**

Fiche action 2 :
**Favoriser la mise en réseau et l'accès à l'information pour le développement
des exploitations agricoles –178 500€(de FEADER)**

Secteurs d'activités concernés : Agriculture

Types d'opérations éligibles :

Animation et promotion

- Constitution de groupes homogènes d'agriculteurs
- Organisation de rencontres physiques ou virtuelles
- Organisation de visites/échanges sur les exploitations agricoles
- Création d'un réseau d'exploitations pilotes/témoins
- Développement d'outils informatiques innovants
- Développement de solutions innovantes d'itinérance de l'information
- Création d'un outil qui mette à disposition des informations en temps réel
- Accompagnement amont (phase de mise en réseau/étude) de projets de mutualisation
- Participation à des systèmes de qualité
- Accompagnement au désenclavement des exploitations agricoles

Objectif 2 : Favoriser la valorisation des produits locaux et le développement de circuits de commercialisation de proximité

Fiche action 3 : Soutenir les initiatives innovantes de valorisation des produits locaux et de commercialisation de proximité –589 688€ (de FEADER)

Secteur d'activité concerné : Agriculture

Types d'opérations éligibles :

Investissements individuels et collectifs

- Valorisation des produits locaux
- Initiatives d'agro-transformation
- Valorisation des produits locaux dans la restauration collective et à destination de la Martinique et à l'export et Actions de soutien à l'export de productions de niches à fortes valeur ajoutée
- Création et structuration à l'échelle du territoire de lieux d'achat et de vente des produits locaux
- Plateformes d'échange de produits agricoles gros et semi gros
- Livraison de produits agricoles locaux au plus proche des consommateurs (paniers de produits agricoles locaux, « points relais » pour la vente de produits agricoles locaux, « drive fermier »...
- Initiatives de vente directe à la ferme

Animation et promotion :

- Actions de communication dédiées à l'agriculture ou sur des thématiques particulières : produits locaux, pratiques agricoles spécifiques
- Élaboration et promotion d'une marque propre au Nord (produits locaux transformés ou non)

ELIGIBLE à l'Aide au Démarrage!

Objectif 3 :

Animer et coordonner les acteurs économiques des centres-bourgs et des quartiers ruraux

Fiche-action 4 : Se doter de moyens et d'outils d'animation dédiés pour les centres-bourgs et quartiers ruraux – 478 125€ (de FEADER)

Secteur d'activité concerné : Commerce

Types d'opérations éligibles :

Investissements individuels et collectifs

- Réalisation d'une étude stratégique sur l'offre commerciale et de service de proximité
- Recensement exhaustif et géolocalisation des services et des commerces du territoire
- Identification des besoins et potentialités de développement de l'offre
- Élaboration d'un annuaire interactif et évolutif avec géolocalisation des commerçants
- Mise en œuvre d'actions d'accompagnement des commerçants et mise en réseau
- Aide au montage de projets et à la recherche de financements, soutien aux projets innovants

Animation et promotion

- Identification des atouts et spécificités de chaque quartier en lien avec les animations
- Recensement des manifestations du territoire et établissement du calendrier associé
- Identification des attentes des différents publics cibles en matière d'animation (touristes, locaux...)
- Appui à de nouvelles manifestations permettant de valoriser les atouts des quartiers et d'équilibrer l'offre d'animation en répondant aux attentes du public

ELIGIBLE A L'AIDE AU DEMARAGE

Objectif 4 :
La Coopération entre GAL et Pays tiers

Fiche-action 5: Coopération LEADER
71 654€ (de FEADER)

Secteurs d'activités concernés : Agriculture, Commerce, Animation, Phytothérapie

Types d'opérations éligibles :

- Échanges de pratiques et d'expérience (organisation de rencontres)
- Réalisation de supports techniques et de communication ou de synthèse des expériences et leur diffusion
- Création d'outils communs
- Actions d'animation nécessaires aux phases de préparation, mise en œuvre et suivi des projets

Les thématiques d'intervention et actions associées suivantes sont envisagées :

- Développement de modes de commercialisation innovants de proximité pour les produits agricoles Locaux
- Animation des quartiers et centres-bourgs pour revitaliser l'espace rural
- Développement de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement afin de faciliter la promotion et la commercialisation des produits (agriculture biologique et autres démarches qualité, permaculture, cultures associées, aquaponie)
- Valorisation des plantes dans le domaine de la santé et du bien-être : (plantothèque, Phytomédicaments)

Maquette budgétaire prévisionnelle

Plan d'actions
Sous-mesure 19.2

Objectif 1 :

Se doter d'outils de connaissance et d'accompagnement des acteurs du secteur agricole du Nord (19.2)

FA 1 : Connaître tous les agriculteurs du Nord

178 500 €
(de FEADER)

FA 2 : Favoriser mise en réseau et accès à l'information

178 500 €
(de FEADER)

Objectif 2 :

Favoriser valorisation des produits locaux et développement (19.2)

FA 3 : Soutenir les initiatives innovantes de valorisation des prod. Locaux et de com. de proximité

589 687€
(de FEADER)

Objectif 3 :

Animer et coordonner les acteurs éco. Des centres bourgs et des quartiers ruraux (19.2)

FA 4 : Se doter de moyens et d'outils d'animation dédiés (centres bourgs et quartiers ruraux)

478 125€
(de FEADER)

La Coopération entre GAL & Pays tiers (19.3)

FA 5 : Coopérer LEADER

71 654€
(de FEADER)

**Montant FEADER
total Actions
1 943 056€
(dont 525 400€
de Frais de
fonctionnement)**

Taux d'aide & Coûts Admissibles

- ▶ Taux maximum d'aide publique: 65% (Maitre d'ouvrage privé) et 100% (Maitre d'ouvrage public) selon les régimes d'aides
- ▶ Taux d'intervention du FEADER = **85%** (taux fixe qui s'applique sur le taux d'aide public)

Investissements matériels

- ✓ Equipements
- ✓ Aménagements extérieurs
- ✓ Construction, réhabilitation, extension de biens immobiliers



Frais généraux

- ✓ Frais généraux rattachés à l'opération, éligibles à hauteur de 10% du coût total éligible : Etudes de faisabilité, conseil, diagnostics, ingénierie...

Investissements immatériels

- ✓ Acquisition ou développement de logiciels informatiques et acquisition de brevets, licences, droits d'auteur et marques commerciales



Autres frais

- ✓ Frais de réception,
- ✓ Frais de location de salle
- ✓ Communication
- ✓ Actions d'information et de transfert de connaissance des acteurs



L'aide LEADER est versée en remboursement des coûts réels engagés et payés: Nécessité de préfinancer la totalité du projet par fonds propres et/ou prêts divers



Bénéficiaires

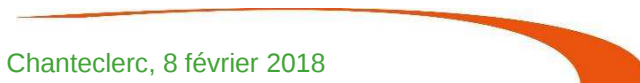
Les bénéficiaires peuvent être publics ou privés, porteurs de projet individuels ou collectifs avec des projets exclusivement situés sur :

- Etablissements publics
- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Interprofessions
- Agriculteurs et Groupements d'agriculteurs non formalisés ayant une convention de partenariat
- Groupements d'agriculteurs de type Syndicat (Syndicat mixte, ASA, CUMA, coopérative, GAEC, SCEA, SCA, GFA...etc)
- Sociétés commerciales (SNC, GIE, GIEE, SARL et SA...etc)
- Chambres consulaires
- Associations loi 1901
- Micro ou petites entreprises au sens communautaire
- Coopératives
- Fondations (catégorie juridique de l'INSEE)
- Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM)
- Bailleurs sociaux
- Offices de tourisme



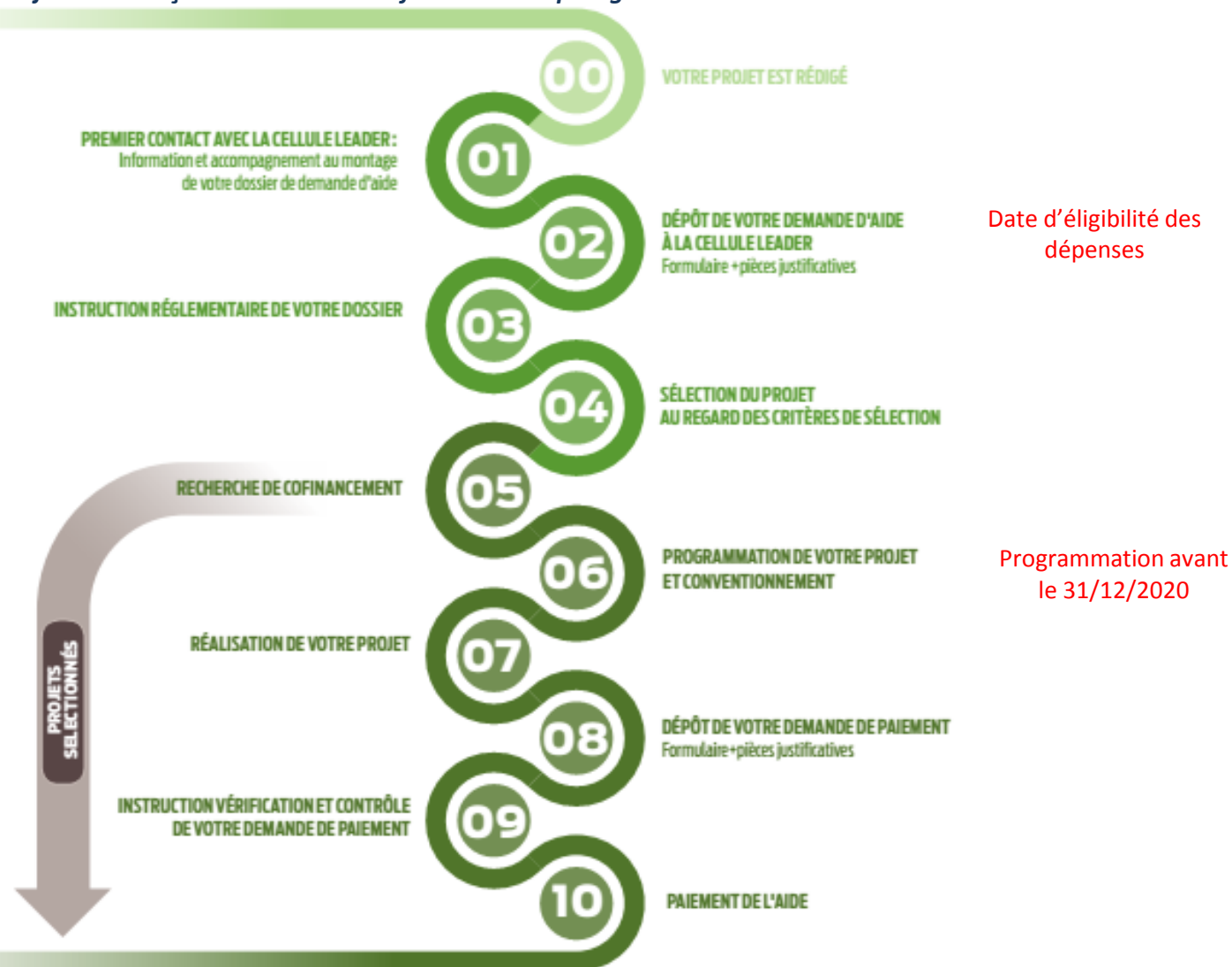
Conditions d'éligibilité d'un projet

- ▶ Projet compris entre 2 000 et 200 000€ HT,
- ▶ Projet localisé sur le périmètre éligible du territoire du GAL correspondant,
- ▶ Projet inscrit dans la stratégie locale LEADER et répondant aux critères de sélection spécifique à chaque GAL,
- ▶ Le projet n'a pas démarré, c'est-à-dire aucune signature de devis ou bon de commande, paiement d'acompte, facture acquittée... avant le dépôt de demande d'aide,
- ▶ Projet respectant la réglementation en vigueur (obligations fiscales et sociales, maîtrise du foncier, agréments...).



Votre dossier LEADER en 10 étapes

Un projet bien conçu et un dossier conforme et complet garantissent la réduction des délais de traitement





Contacts

ESPACE SUD

**Direction Développement
Economique**

Cellule LEADER

**0696241737 / 0596 625353
Poste 1256**

**[Brigitte.firmin-
guion@espacesud.fr](mailto:Brigitte.firmin-guion@espacesud.fr)**

CACEM

**Direction du
développement
économique**

Cellule LEADER

**0596 70 62 96 – 0596 75
82 72**

LEADER@cacem-mq.com

CAP NORD

**Pôle Agriculture,
Pêche, Commerce**

Cellule LEADER

**0596 597946
0696305167**

**[guinot.meliana@capn-
ordmartinique.fr](mailto:guinot.meliana@capnordmartinique.fr)**



ECHANGES



5 – INTRODUCTION DES ATELIERS

Annick COMIER, Référente dispositif LEADER à la CTM

Olivier DEHOORNE, Enseignant Chercheur à l'Université des Antilles



LA COOPERATION LEADER

- ☐ INTRODUCTION
- ☐ LA COOPÉRATION LEADER, POUR QUI ?
- ☐ LA COOPÉRATION LEADER, POUR QUELS PROJETS ?
- ☐ QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR LA COOPÉRATION LEADER ?



INTRODUCTION

Article 35 du Règlement
(UE) 1303/2015
Article 44 du Règlement
(UE) 1305/2015

Une des sept
caractéristiques
de LEADER

Nouvelles perceptions
locales
Nouvelles connaissances
sur un territoire en vue
d'en améliorer les
stratégies locales

Obligatoire dans
la mise en œuvre
des stratégies
locales



LA COOPÉRATION LEADER, POUR QUI ?

Des
groupes
d'actions
locales
de l'UE

Partenariats
locaux publics
et privés sur
un territoire
rural au sein
ou en dehors
de l'UE

Partenariats
locaux publics
et privés sur
un territoire
urbain au sein
ou en dehors
de l'UE



LA COOPÉRATION LEADER POUR QUELS PROJETS ?

Des projets divers et variés souvent
immatériels

Des maîtrises d'ouvrage publiques ou privées

Une plus-value confirmée



QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR LA COOPÉRATION LEADER ?

Vous êtes au stade « Idée »

- Soutien préparatoire à la coopération LEADER

Vous êtes au stade « Projet »

- Soutien à la coopération LEADER



MERCI DE VOTRE
ATTENTION

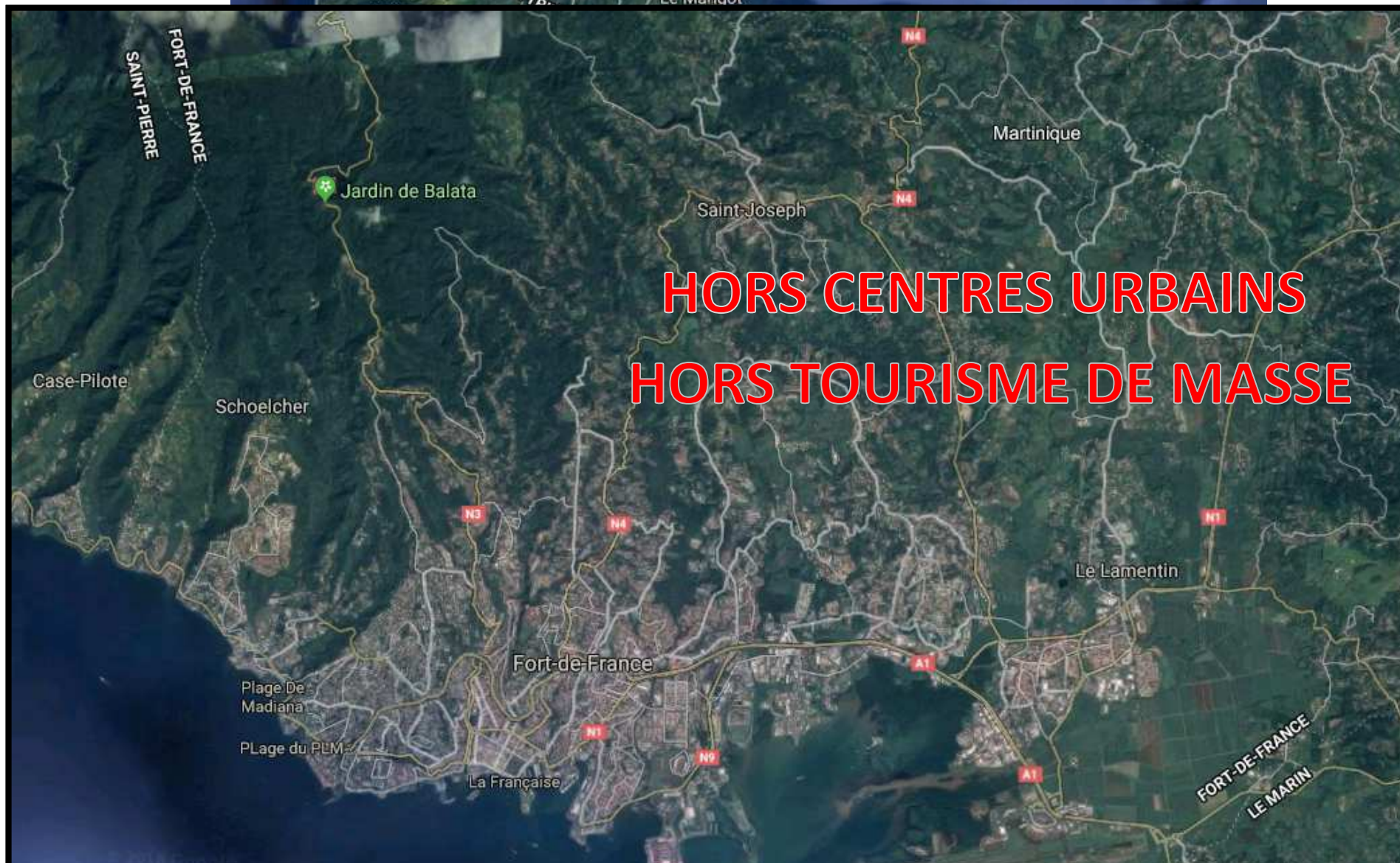


Tourisme rural

- Le contexte de la Martinique
- Défis et enjeux
- L'intérêt de la mise en réseau



L'ESPACE ?



**HORS CENTRES URBAINS
HORS TOURISME DE MASSE**



UNE APPROCHE PRAGMATIQUE

Tourisme rural, tourisme en espace rural

Tourisme vert

Agritourisme

Tourisme de nature

Ecotourisme

...

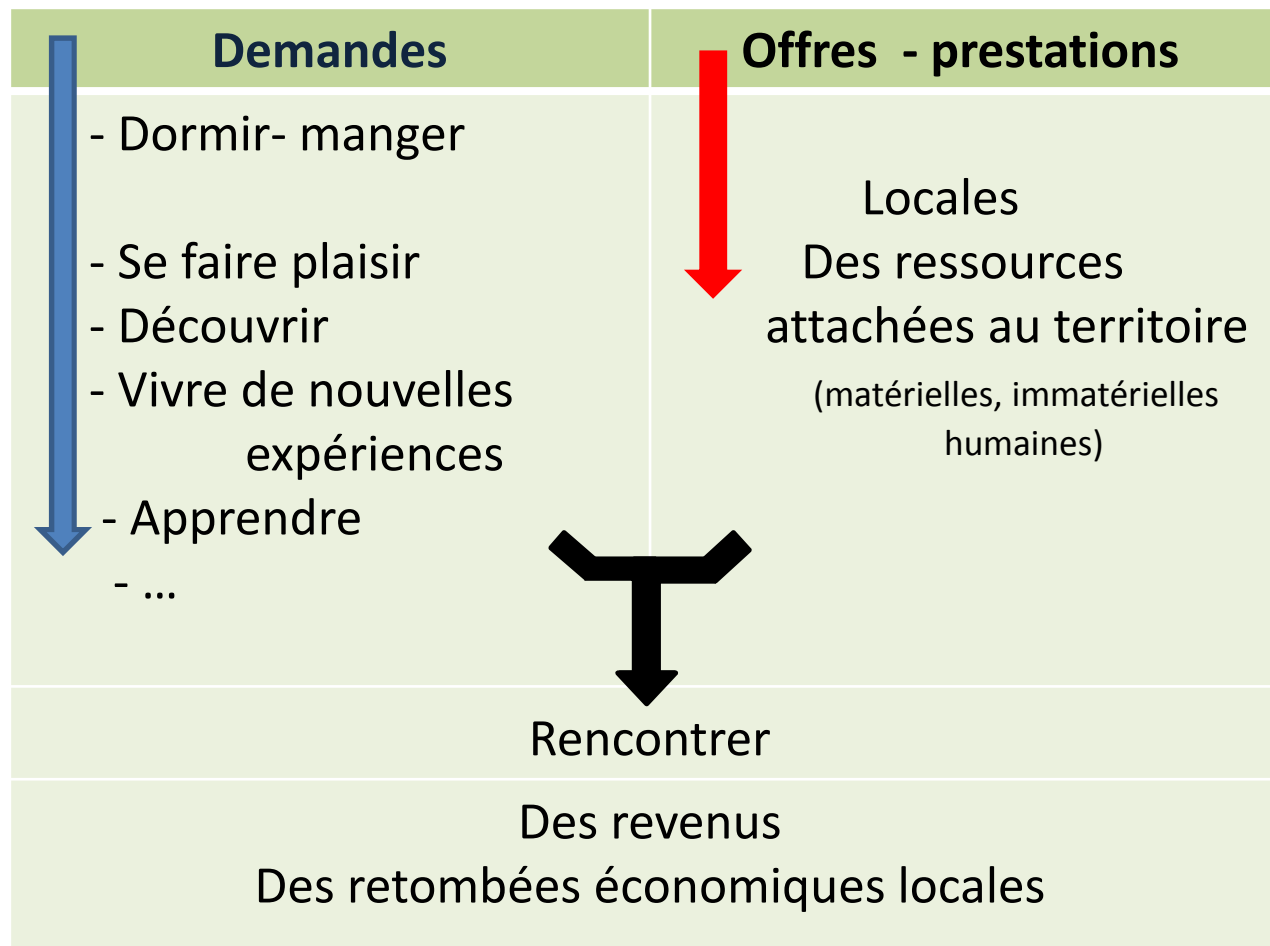
une alternative au tourisme de masse, au
tourisme balnéaire (monolithique)

Un tourisme choisi, voulu et maîtrisé localement

Un tourisme qui s'inscrit dans une démarche
durable



Territoire et acteurs au cœur de la stratégie

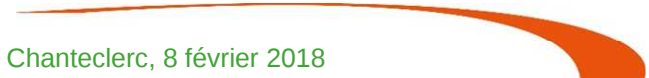




Isolement vs.

Mise en Réseau des acteurs

- **Limites de l'isolement** (la bonne prestation dans un environnement non attractif)
- **La perte de la valeur face aux distributeurs (Booking, Expédia...). Perte de revenus.**
- **S'organiser à partir du Territoire**
- **Mise en réseau et outils communs**
- **Attractivité du Territoire et Marque de Territoire**





ATELIERS

11h15 – 12h30



CLÔTURE